

### L'AGRICULTURE

#### LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LA CONTESTATION DEVANT LA COUR SUPRÊME DE LA VALIDITÉ DES RÈGLEMENTS PROVINCIAUX

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Justice, dont la franchise est reconnue, si lui-même ou le gouvernement ont chargé des avocats d'intervenir dans le litige portant sur la validité des règlements provinciaux restrictifs des échanges commerciaux entre provinces, adoptés par les provinces du Québec et du Manitoba. A-t-il chargé des avocats de contester la légalité de ces règlements?

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Si le député parle de l'appel contre la Cour d'appel du Manitoba au sujet d'une mesure législative de ce genre, le gouvernement fédéral portera cette question devant la Cour suprême du Canada.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il faire savoir à la Chambre, lui donner l'assurance catégorique que ses légistes seront chargés de contester la légalité de ces règlements au lieu de se croiser les bras devant ce problème pendant que l'unité nationale s'effrite?

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, je pense que c'est devant les tribunaux qu'il appartient aux légistes de faire valoir le point de vue du ministère de la Justice.

**M. Baldwin:** Je voudrais poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais que le gouvernement fasse connaître sa position à la Chambre.

**M. R. E. McKinley (Huron):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Justice. Peut-il nous dire quand cet appel sera instruit devant la Cour suprême du Canada?

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, puisqu'il s'agit là d'une affaire très importante, j'imagine que la Cour suprême tiendra à l'examiner par priorité, mais cela est du ressort de la Cour.

\* \* \*

### LES COMMUNICATIONS

#### L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DE JUIN ET LES PROPOS DU MINISTRE QUÉBÉCOIS

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Dirait-il, étant donné les propos qu'a tenus le ministre québécois des Communications, et que l'un des collègues du premier ministre a qualifiés d'ahurissants, si cette question des communications et de la compétence fédérale en la matière sera expressément inscrite à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale de juin, étant donné la tenue de cette conférence à Victoria en juin?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Personne n'a demandé que la question soit inscrite à l'ordre du jour, monsieur l'Orateur.

[L'hon. M. Benson.]

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État. Celui-ci, qui est le porte-parole du CRTC, a-t-il proposé au premier ministre d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale de juin, étant donné la longue déclaration qu'a faite le ministre québécois des Communications en fin de semaine, malgré ce qu'il avait déjà dit une semaine plus tôt, déclaration dans laquelle il conteste clairement la compétence fédérale dans ce domaine?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Si le député qui vient de parler, monsieur le président, voit clairement quelles sont les menaces qui ressortent de ces discours; s'il distingue de façon précise sur quels points particuliers et sur quel ensemble de points le ministre veut provoquer des changements, je dois dire qu'il a été en mesure d'étudier les déclarations du ministre pendant plus longtemps que moi ou avec plus d'attention. En effet, il continue de régner, de déclaration en déclaration, une confusion grandissante sur les intentions du ministre, et c'est pourquoi je n'ai pu moi-même soumettre aucune proposition claire à l'attention du gouvernement.

[Traduction]

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État. Lorsqu'il aura eu le temps de traduire la déclaration du ministre provincial des Communications, ou de s'entretenir avec le ministre fédéral des Communications pour savoir ce que dit le ministre québécois sur cette question importante, ferait-il une déclaration à la Chambre sur la position du gouvernement fédéral, avant la conférence fédérale-provinciale, pour voir si l'on y discutera cette question, ou est-ce que nous verrons encore le gouvernement fédéral abdiquer sa compétence et ses responsabilités, comme il l'a fait pour l'agriculture?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### LA GRÈVE À LA HUDSON BAY MINING AND SMELTING COMPANY—LES MESURES MINISTÉRIELLES

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Pourrait-il nous dire si lui-même ou les fonctionnaires de son ministère prennent des mesures nouvelles en vue de mettre fin au différend qui dure depuis des mois à Flin Flon?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je me suis entretenu vers la fin de la semaine dernière avec le député de Churchill ainsi qu'avec le ministre du Travail du Manitoba au sujet de la grève qui se prolonge à Flin Flon; je songe maintenant à établir une commission d'enquête industrielle, au besoin, au cours de la semaine. Tout au moins, c'est un moyen auquel je songe en ce moment.